

VILLE DE PONT DE CLAIX

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Ce compte rendu "sommaire" est affiché en vertu des dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'affichage fait courir le point de départ du délai de recours contentieux.

Il permet de connaître l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal, le procès-verbal complet étant mis en ligne sur le site internet ou diffusé après approbation par le Conseil Municipal suivant.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à dix huit heures trente

Compte-tenu de la fin des mesures de la vigilance sanitaire, ce sont les règles de droit commun prévues par le Code des Collectivités Territoriales qui s'appliquent.

Présents :

M. FERRARI, M. TOSCANO, M. NINFOSI, M. BOUKERSI, Mme RODRIGUEZ, Monsieur LANGLAIS, Mme LAIB, M ARRETE, Mme CHEMERY, M. ALPHONSE, M ROTOLO, Mme BONNET, Mme BOUSBOA, Mme MARTIN-ARRETE, Mme YAKHOU, M BESANCON, Mme BERNARDEAU, M DURAND, M DUSSART, M. BEY, MME SOLER, M. DRIDI (jusqu'à la délibération n°09)

Excusé(es) ayant donné pouvoir :

Mme EYMERI-WEIHOFF à Mme RODRIGUEZ, Mme GRAND à M. NINFOSI, M BONNET à M. TOSCANO, M SOLER à Mme LAIB, M VITALE à M ROTOLO, Mme PANAGOPOULOS à Mme BONNET, Mme GOMES-VIEGAS à Mme CHEMERY, Mme TARDIVET à Mme BOUSBOA, M CETIN à Mme MARTIN-ARRETE (à partir de la délibération n°10) , M DRIDI à Mme YAKHOU (à partir de la délibération n°10) , M GIONO à M DURAND

Absent(es) ou excusé(es) :

Mme BENYELLOUL

Secrétaire de séance : Mme BONNET est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Administration :

- Le Directeur Général des Services
- Le Service Questure - Secrétariat de l'Assemblée

DELIBERATIONS CERTIFIEES EXECUTOIRES :

Reçues en Préfecture le : 16/12/2022
Publiées le : 16/12/2022

OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Maire.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'appel par la Questure. Le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme BONNET est désignée à l'unanimité en qualité de Secrétaire de séance (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

ADOPTION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL : Le procès-verbal du 24 Novembre 2022 n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du précédent procès-verbal

2- Délibérations

RAPPORTEUR			Vote de la délibération
M. TOSCANO	1	Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD)	A l'unanimité 32 voix pour
M. TOSCANO	2	Rapport annuel 2021 sur la qualité et le prix du service public "Eau potable" et "Assainissement" de Grenoble-Alpes Métropole	A l'unanimité 32 voix pour
M. TOSCANO	3	Rapport annuel 2021 sur la qualité et le prix du service public "Déchets" de Grenoble-Alpes Métropole	A l'unanimité 32 voix pour
M. TOSCANO	4	Rapport annuel d'activités 2021 du SITPI (Syndicat Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations Informatiques)	A l'unanimité 32 voix pour
M. TOSCANO	5	Rapport annuel d'activités 2021 du SIM Jean Wiener	A l'unanimité 32 voix pour
M. TOSCANO	6	Projet d'aménagement urbain secteur de la friche Becker, élargissement du périmètre de concertation à ce secteur – définition des objectifs complémentaires poursuivis par le projet et des modalités de la concertation - Délibération complémentaire à la délibération n°18 du 04/04/2019 portant sur l'engagement de la concertation sur le secteur de projet urbain de l'ancien collège des Iles de Mars.	A l'unanimité 32 voix pour

M. TOSCANO	7	Mise en place de périmètres de sursis à statuer : Centre commercial Olympiades - rue d'Alsace -Jean Paul Sartre	A l'unanimité 32 voix pour
M BESANCON	8	Autorisation de signer la convention de prestation de service « Risques et Résiliences » avec Grenoble Alpes Métropole	A l'unanimité 32 voix pour
M BESANCON	9	Autorisation de signer la convention de Géoservices portant règlement de mise à disposition de l'application cartographique d'aide à la gestion de crise avec Grenoble Alpes Métropole	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	10	Budget Principal de la Ville : présentation, vote du budget primitif 2023 et affectations des enveloppes de subventions	30 voix pour La Majorité et Pont de Claix, Reprenons la parole 2 CONTRE pour la liste "Agir ensemble pour Pont de Claix"
M. NINFOSI	11	Vote des taux d'imposition pour l'année 2023	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	12	Budget Primitif 2023 - versement d'une prestation de services à la Régie de Transport pour le transport des enfants, des personnes âgées et pour les transports ponctuels	A l'unanimité 32 voix pour
M. BOUKERSI	13	Rapport annuel d'activité 2021 de la Régie Municipale des Transports	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	14	Budget Primitif 2023 - budget annexe de la Régie de Transports	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	15	Autorisation de signer la convention entre la Ville et le CCAS relative au versement de la subvention d'équilibre pour 2023	A l'unanimité 32 voix pour
M. TOSCANO	16	Modification de la procédure d'attribution des logements du domaine privé communal - (complète la délibération du 26 avril 2018 - N°12)	A l'unanimité 32 voix pour
M. BOUKERSI	17	Autorisation donnée au Maire de céder à titre gratuit le bus Temsa immatriculé BZ-378-RQ à l'association Franco Marocaine de l'Isère et signature d'une convention.	A l'unanimité 32 voix pour
M. BOUKERSI	18	Autorisation donnée au Maire de signer la convention de gestion avec le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) du pôle d'échange multimodal du terminus du tram "L'Etoile"	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	19	Délibération cadre sur la Politique Sportive	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	20	Rapport d'exécution de la Délégation de Service Public avec Alfa 3 A pour la Gestion et l'Animation des Accueils de Loisirs - Bilan 2021 (DSP)	A l'unanimité 32 voix pour

M. NINFOSI	21	Accueil des jeunes enfants autorisation donnée au Maire de signer avec la CAF de l'Isère la convention d'objectif et de financement pour la crèche Françoise Dolto pour la période du 23/08/2022 au 31/12/2023	A l'unanimité 32 voix pour
M. NINFOSI	22	Attribution d'une subvention à l'Association Bouliste Sportive de Pont de Claix pour l'organisation de l'évènement « Coupe de Noël »	A l'unanimité 32 voix pour
Mme LAIB	23	Autorisation donnée au Maire de signer les conventions avec les Bailleurs Sociaux (SDH - AIH - ACTIS) afin de continuer à développer des projets communs orientés vers la transition écologique	A l'unanimité 32 voix pour
Mme RODRIGUEZ	24	Recensement de la population - Recrutement et rémunération des agents recenseurs pour l'année 2023	A l'unanimité 32 voix pour
Mme RODRIGUEZ	25	Recrutement de jeunes pour les chantiers éducatifs locaux et pour les jobs citoyens pour l'année 2023	A l'unanimité 32 voix pour
Mme RODRIGUEZ	26	Création d'un emploi - non permanent - dans le cadre d'un contrat de projet chargé de relations Habitants/Ville/Bailleurs,	A l'unanimité 32 voix pour
Mme BONNET	27	Autorisation donnée au Maire à signer la convention multipartite entre les communes de Champagnier, Le Pont de Claix, la LPO Auvergne Rhône-Alpes délégation de l'Isère et Vencorex - pour une durée de 5 ans pour la création d'un passage à écureuils.	A l'unanimité 32 voix pour
		Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal	
		Point(s) divers - néant	
		Question(s) orale(s) : néant	